

La ville de Mimizan

RECRUTE

1 ANIMATEUR DE LOISIRS EN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)
ET ACCUEIL PERISCOLAIRE (APS) (H/F)

IDENTIFICATION DU POSTE : Animateur de loisirs en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et accueil périscolaire (APS)

Service principal de rattachement : Service Enfance

Position statutaire : Contractuel

Grade : Adjoint territorial d'animation – Adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe

Temps de travail : Temps non complet – 28h annualisés

Poste à pourvoir : 1^{er} septembre 2024

ENVIRONNEMENT

Mimizan, commune touristique de 7 500 habitants (+ 40 000 en saison), située sur la côte landaise, fait partie d'un territoire communautaire de plus de 12 000 habitants, recherche un animateur de loisirs en Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et accueil périscolaire (APS) (H/F)

La commune compte 4 écoles avec environ 500 enfants scolarisés.

80 enfants sont accueillis en APS du mercredi et en ALSH aux petites vacances.

De 80 à 120 enfants sont accueillis en saison estivale.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la responsable Enfance, vous aurez pour missions :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles,
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques,
- Contribuer à l'élaboration des projets enfance, planifier et organiser des projets de la collectivité et de l'école,
- Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités socio-éducatives, appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités,
- Participer à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires (APS, INTERCLASSE) et extrascolaires, organiser des animations et développer des activités,
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du territoire.

PROFILS RECHERCHES

- BAFA obligatoire, BPJEPS LTP (Loisirs Tout public) ou diplôme équivalent souhaité,
- Connaissances en matière de développement de l'enfant,
- Connaissances du fonctionnement des activités, procédures et partenaires du service,
- Être organisé et savoir gérer son temps,
- Adapter et organiser son travail,
- Prendre des initiatives,
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adulte),
- Avoir l'esprit d'équipe et de communication,
- Réaliser le suivi administratif et le bilan des activités,
- Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel,
- Avoir le sens du service public et de la neutralité,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Faire preuve de rigueur,
- Avoir un bon relationnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps annualisé avec des horaires variables, travail dans des structures différentes,
Missions polyvalentes par nécessité de service.
En période de vacances scolaires et mercredis : 9 à 10 heures par jour selon période.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024
CDD 1 AN

Candidature avec lettre de motivation et CV à adresser à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Avenue de la Gare
40 200 MIMIZAN

Ou par mail à service.personnel@mimizan.com